

PCM Sambreville

Séance d'information publique

Synthèse non technique

14 octobre 2025

QU'EST-CE QU'UN PCM? OUTIL, PROCESSUS, ÉTAPES

PROCESSUS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉSENTATION DU CONTENU DU PCM

- PHASE 1 : DIAGNOSTIC
- PHASE 2 : OBJECTIFS STRATÉGIQUES
- PHASE 3 : PLAN D'ACTIONS

Objectifs de cette séance d'information

- ✓ SAISIR LA PORTÉE DU PCM ET SES OBJECTIFS
- ✓ PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET DE SES MODALITÉS
- ✓ COMPRENDRE LA STRUCTURE DU PCM POUR ABORDER UNE LECTURE PLUS APPROFONDIE

Qu'est-ce qu'un PCM?

Un Plan Communal de Mobilité c'est...



Enjeux de
mobilité sur
le territoire



Outil
stratégique de
planification



Organisation

- Déplacements
- Stationnement
- Accessibilité



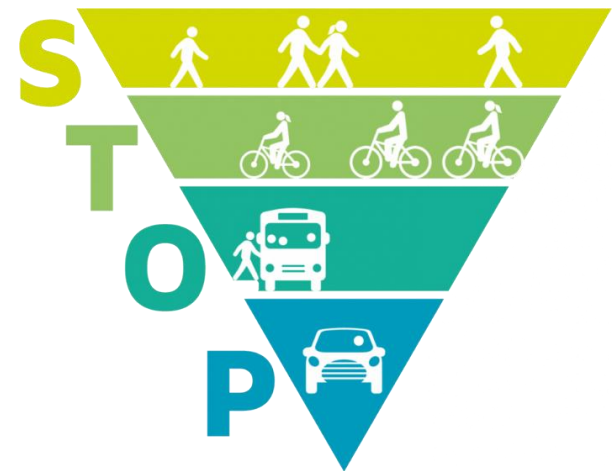
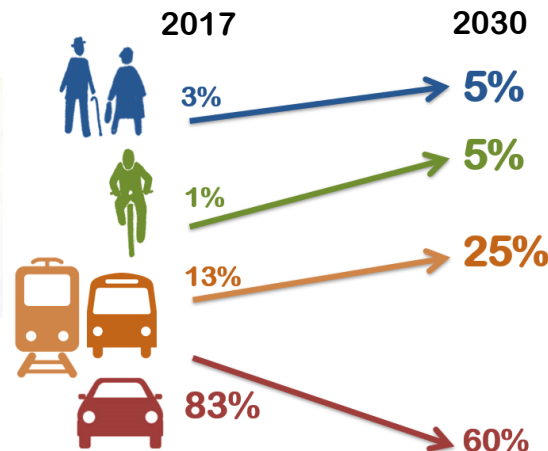
Plan
d'actions

Réseaux
structurants

Introduction

Rappel du cadre du PCM

- Le Plan Communal de Mobilité → un outil stratégique de planification de la politique de mobilité et non de travaux publics, document non réglementaire, outil d'appui pour prévoir de futures interventions potentielles
- Cadrer la stratégie de mobilité communale à court-moyen terme
- Mise en œuvre des objectifs wallons à l'échelle communale
(vision FAST → Fluidité - Accessibilité - Sécurité/Santé - Transfert modal, principe STOP → Piéton > Vélo > Transport Public > Véhicules motorisés)



Principes fondateurs

- ✓ Convivialité et accessibilité de l'espace
- ✓ Encourager au report modal
- ✓ Lisibilité, cohérence et continuité
- ✓ Sécurité pour tous
- ✓ Collaboration et gouvernance

Un processus de co-construction

Pilotage



Exécution



Approbation et suivi



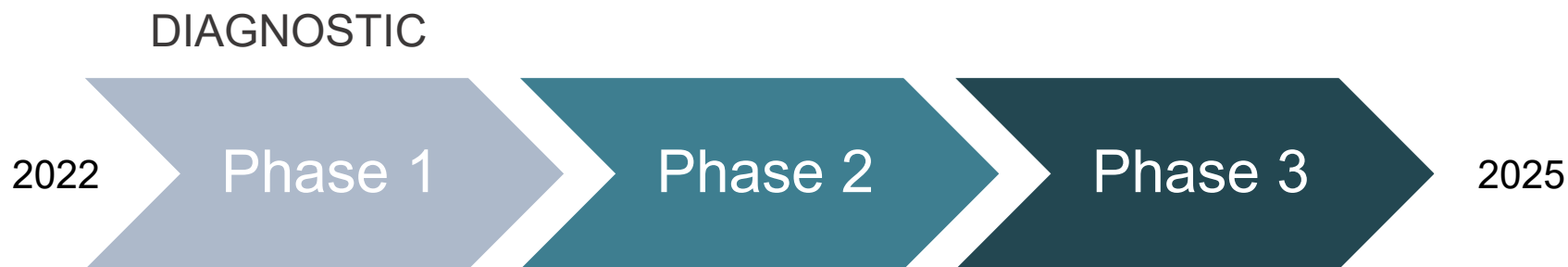
Police Locale
SamSom



...



Une étude en 3 phases...



Analyse de l'ancien PCM

Visites de terrain

Rencontres d'acteurs

Enquête au ligne auprès de
la population

Diagnostic de mobilité

Une étude en 3 phases...



Analyse de l'ancien PCM

Visites de terrain

Rencontres d'acteurs

Enquête au ligne auprès de la population

Diagnostic de mobilité

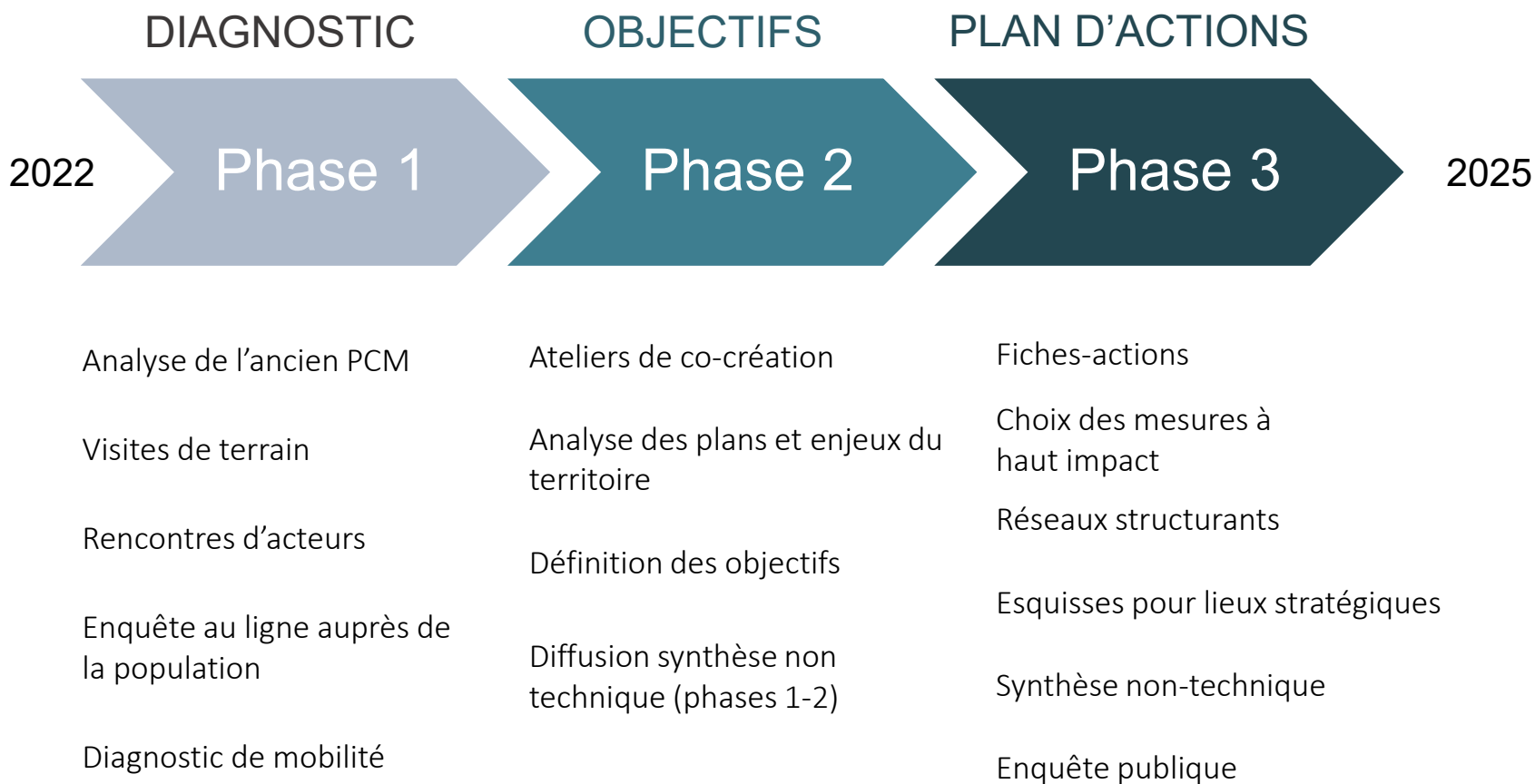
Ateliers de co-création

Analyse des plans et enjeux du territoire

Définition des objectifs

Diffusion synthèse non technique (phases 1-2)

Une étude en 3 phases...



Processus d'enquête publique

Déroulé de l'enquête publique

- ✓ L'ensemble du PCM est soumis à l'enquête publique (phases 1-2-3)
- ✓ Du lundi 06 octobre 2025 au mercredi 19 novembre 2025 inclus (45 jours)
- ✓ Dossier consultable :
 - en ligne, sur le site internet communal <https://www.sambreville.be/actualites/>
→ *Plan Communal de Mobilité : Enquête publique*
 - À l'Espace Public Numérique (EPN) – Bibliothèque d'Auvelais :
 - En version numérique et papier
 - Pendant les heures d'ouverture au public
 - Le mercredi 5 novembre 2025 jusque 20h sans rendez-vous, avec présence d'un représentant de la Ville pour fournir des explications
 - Il est également possible d'obtenir des explications supplémentaires avec présence d'un représentant de la Ville sur rendez-vous 2 jours ouvrables à l'avance via l'adresse : EnquetePCM@commune.sambreville.be
 - À l'Administration communale de Sambreville :
 - Sur demande à l'accueil
 - Pendant les heures d'ouverture habituelles
- ✓ Des observations écrites peuvent être envoyées :
 - par courrier électronique à EnquetePCM@commune.sambreville.be
 - par courrier avec la mention « enquête publique PCM » à :
Collège communal – Grand'Place 1 – 5060 Sambreville

Présentation du PCM

Présentation du PCM

Phase 1: diagnostic

Phase 1 : Diagnostic

2 volets à la phase 1 : Bilan de l'ancien Plan Communal de Mobilité de 2003 (phase 1A)

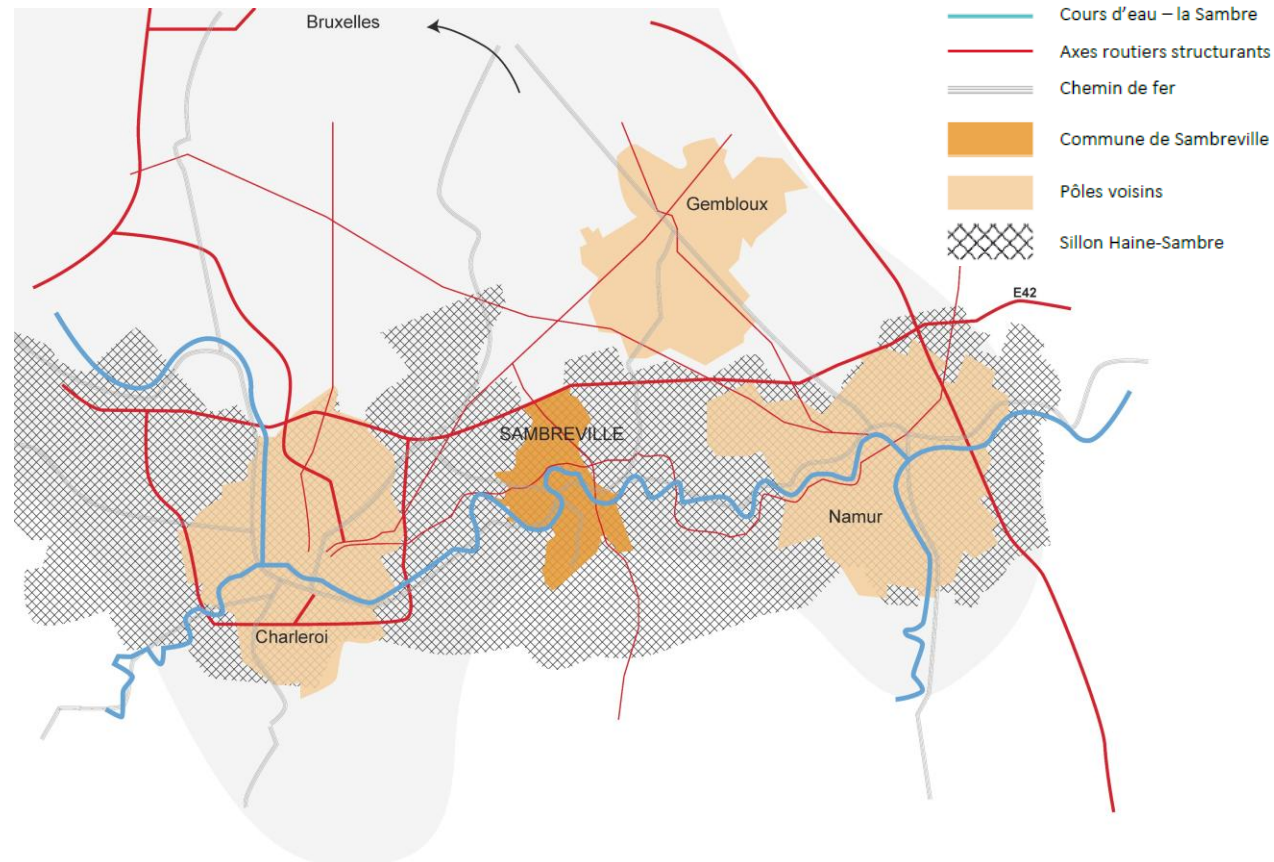
- *Evaluer la mise en œuvre de l'ancien Plan de mobilité*
- *Déterminer ce qui a été réalisé, écarté, jugé encore d'actualité*

		Intitulé du thème du PCM	Bilan de la mise en œuvre (2003 à 2022)
	Action mise en œuvre ou entamée de manière significative depuis le PCM	PLAN DE DÉPLACEMENT DE TAMINES	
	Action étudiée mais pas encore ou peu mise en œuvre depuis le PCM	PLAN DE DÉPLACEMENTS D'AUVELAIS	
	Action pas encore étudiée ni initiée de manière significative depuis le PCM mais toujours d'actualité	STATIONNEMENT	
	Action toujours d'actualité mais changement dans sa mise en œuvre par rapport aux prescriptions du PCM	TRANSPORTS EN COMMUN	
	Action abandonnée depuis le PCM	PIÉTONS/2 ROUES	
	Aucune information n'a pu être obtenue au sujet de cette mesure	PROPOSITION DANS LES CENTRES DES VILLAGES	

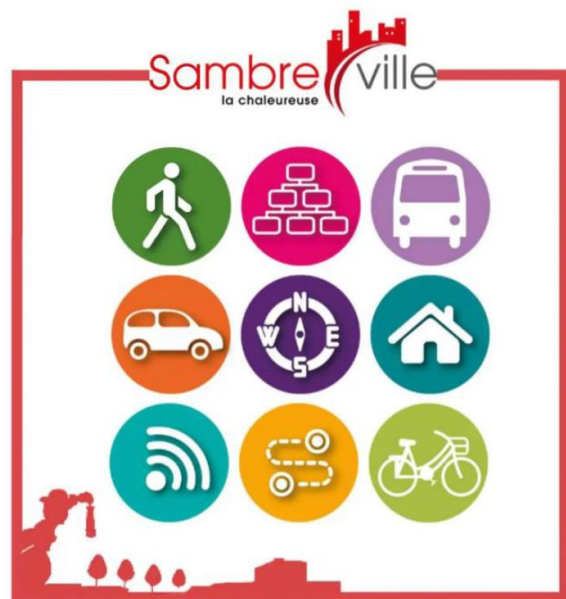
Phase 1 : Diagnostic

2 volets à la phase 1 : **Diagnostic de mobilité de la situation existante** (phase 1B)

- *Contexte territorial et démographique*
- *Résultats de l'enquête en ligne auprès de la population*
- *Analyse de la mobilité par volets*



Enquête auprès de la population



GRANDE ENQUÊTE EN LIGNE POUR L'ACTUALISATION DU PLAN DE MOBILITÉ !



Mobilité : votre avis compte !
En 2022, Sambreville actualise son Plan Communal de Mobilité (PCM).

Le PCM est un outil stratégique de planification d'une mobilité durable à l'échelle communale. Il vise l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activité à l'échelle de la Commune. Il vise également à promouvoir une utilisation raisonnée de la voiture individuelle et la valorisation d'une mobilité active et multimodale.

Le PCM définit des options et des actions au niveau stratégique pour les réseaux structurants des divers modes de déplacement (piéton, cyclable, de transports en commun, routier,...) et leur articulation.

Nous souhaitons que les citoyens.ne.s puissent participer à cette actualisation ! C'est pourquoi un questionnaire en ligne est à votre disposition afin de recueillir vos propositions pour l'améliorer.

Intéressé.e ?

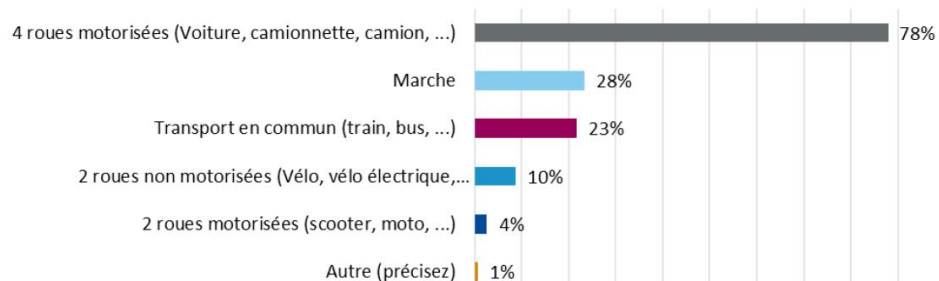
Rendez-vous sur notre **plateforme de participation citoyenne** « je participe » pour répondre au questionnaire : <https://participe.sambreville.be/actu/grande-enquete-en-ligne-pour-lactualisation-du-plan-de-mobilite>

Déjà merci pour votre participation à cette enquête ! Elle ne vous prendra que quelques minutes.

Cette enquête est **individuelle**. Chaque membre de votre ménage peut y répondre.

Partagez-la auprès de vos voisins et vos amis !

Quel mode de transport utilisez-vous pour vous rendre au travail/à l'école?
(plusieurs réponses possibles si combinaison de modes) (PIR =423)



Été 2022

Près de 550 répondant.e.s

Localisations des aménagements considérés comme réussis |

Localité

● 1 - 6

● 7 - 12

Axe

— 5 - 10

— 10 - 20

— 20 - 30

— 30 - 40

— 40 - 50

— 50 - 60

— 60 - 65

Zone

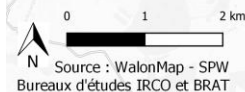
■ 2 - 5

■ 5 - 10

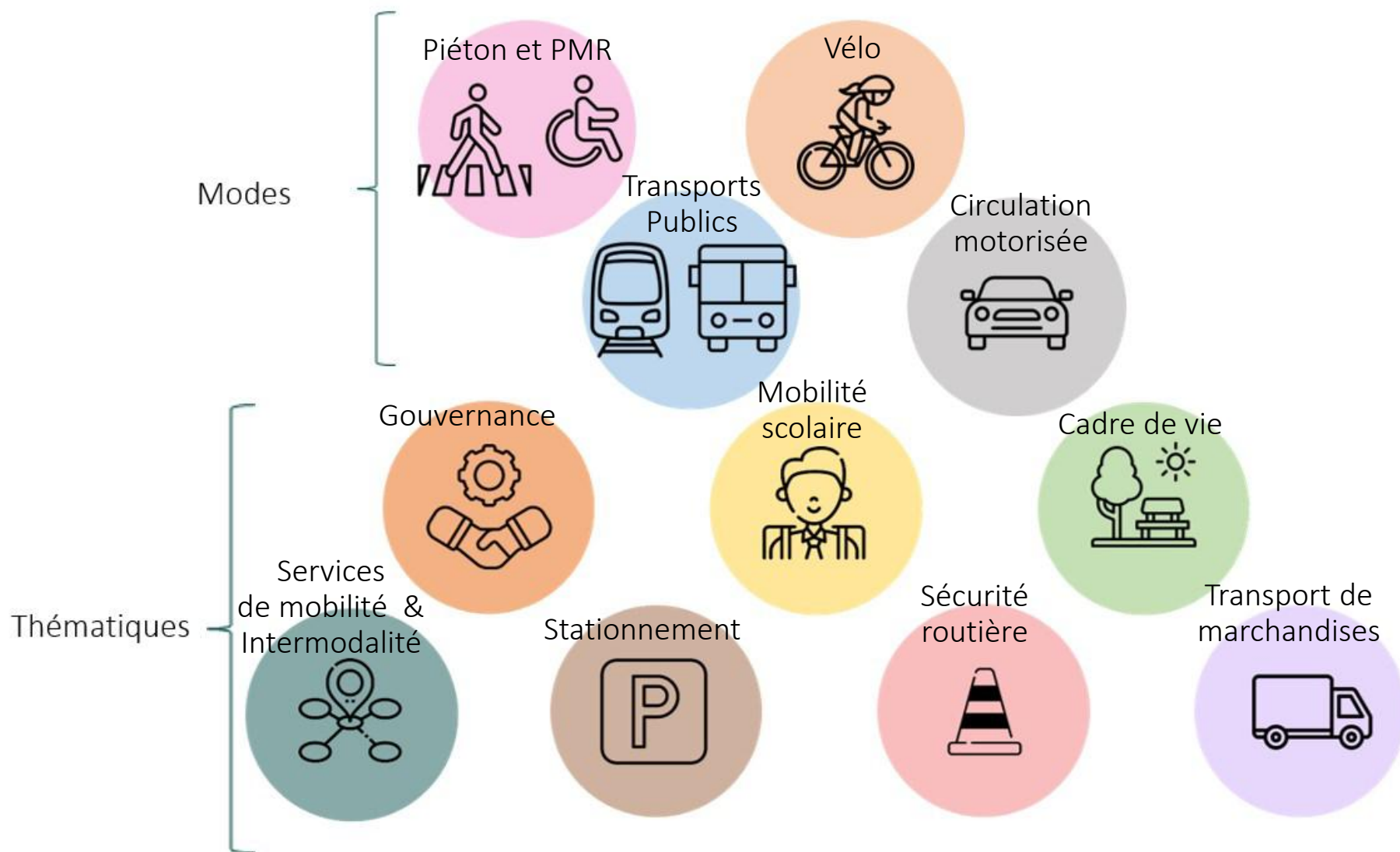
■ 10 - 20

■ 20 - 35

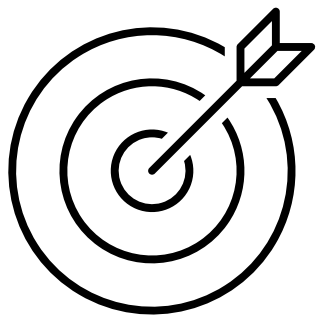
□ Limites communales



Modes et thématiques du diagnostic de mobilité

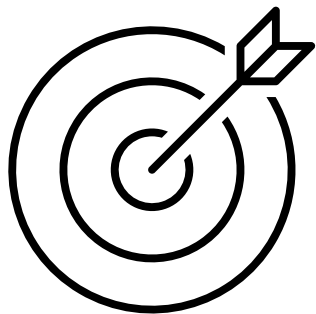


Grands enseignements et enjeux du diagnostic



- Concentration de la population et des activités dans la partie centrale du territoire où les dénivelés sont moins importants avec distances parcourables à pied (centres) ou à vélo, RAVeL comme colonne vertébrale et potentiel offert par les nombreux sentiers et venelles
- Réaménagements récents et qualitatifs, surtout à Auvelais
- Présence de deux gares et bonne desserte en transports en commun
- Une hiérarchie des voiries en place depuis le dernier PCM qui fonctionne bien, malgré quelques points noirs (traversée des centres) et qui a des effets sur la sécurité routière

Grands enseignements et enjeux du diagnostic



- Un usage encore prédominant de la voiture et des services de mobilité à développer
- Le manque de qualité des cheminements pour les piétons et PMR en général et des aménagements des abords d'école
- La qualité, sécurité et continuité des cheminements cyclistes et le manque de stationnement pour vélo
- La mobilité dans le centre de Taminés et en traversée des autres centres (Velaine) avec certains points de congestion (Taminés, écoles, ponts), surtout en heures de pointe
- Le manque de convivialité de certains espaces publics centraux et des voiries à l'entretien variable
- Des nuisances en lien avec le trafic de poids lourds

Présentation du PCM

Phase 2: définition des objectifs
stratégiques

Axes de travail

RÉSEAUX



INFRASTRUCTURES



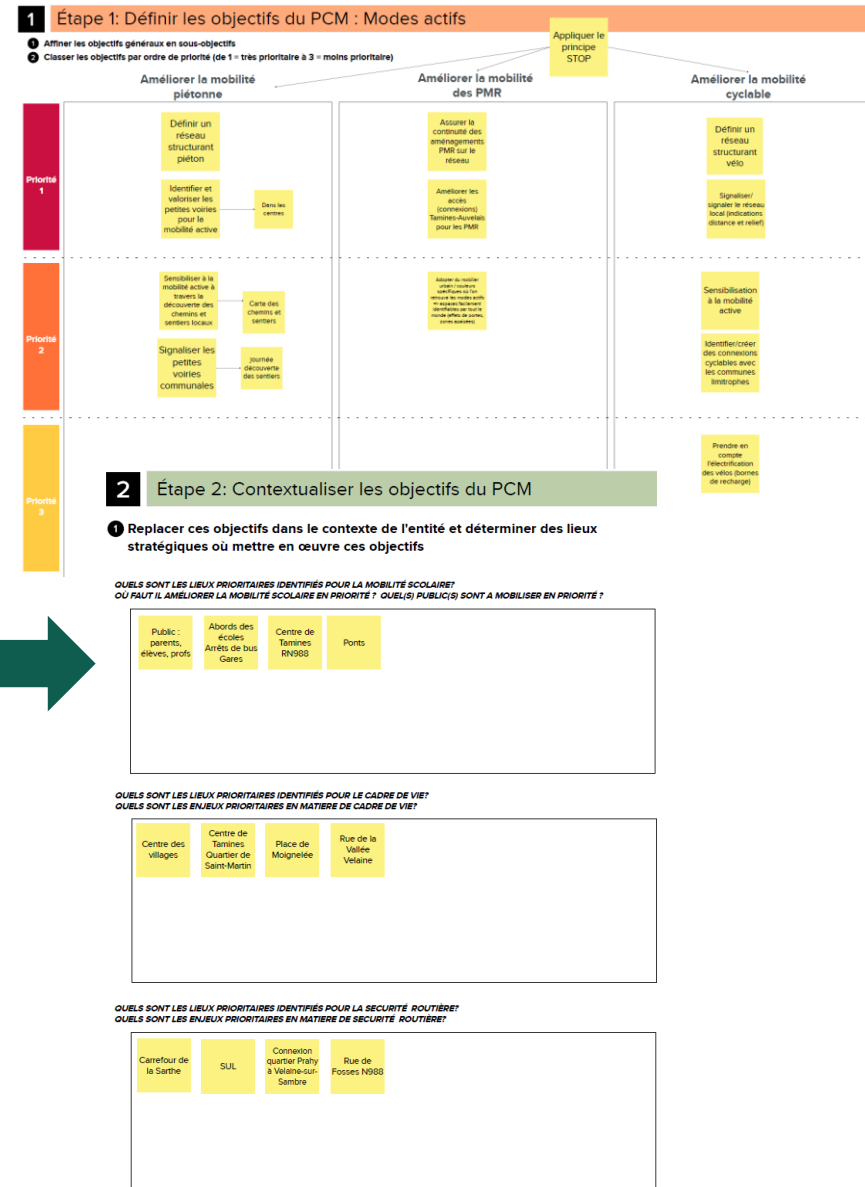
SERVICES



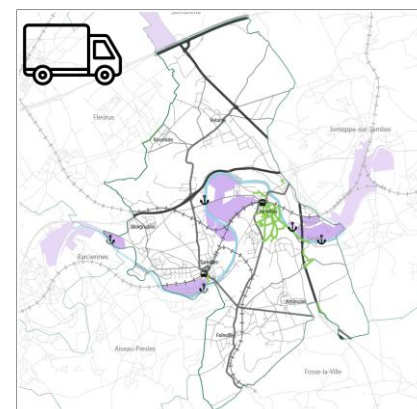
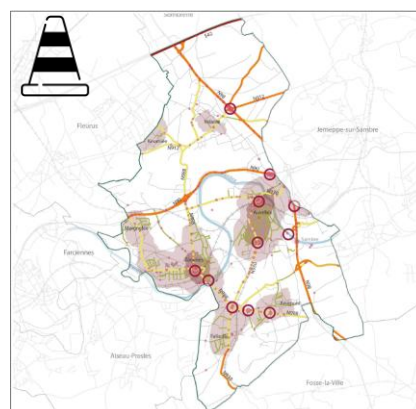
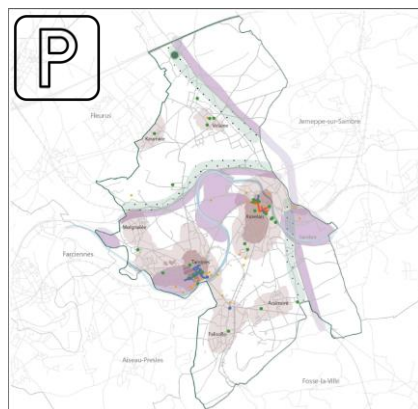
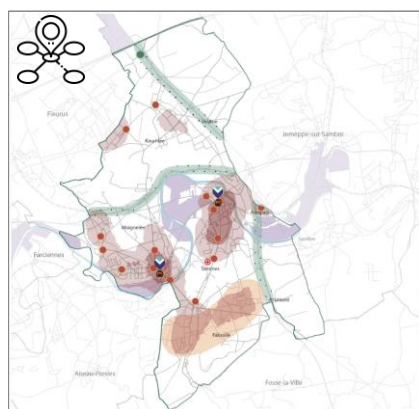
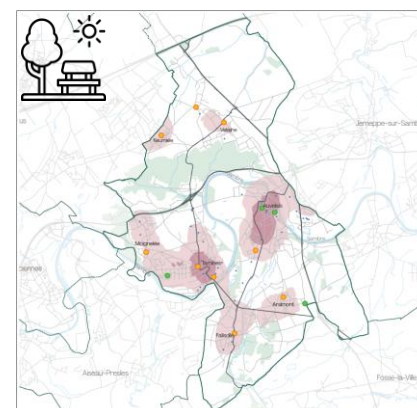
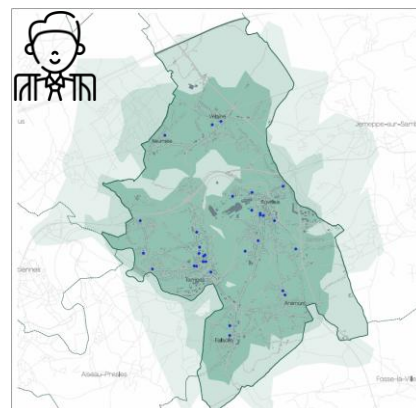
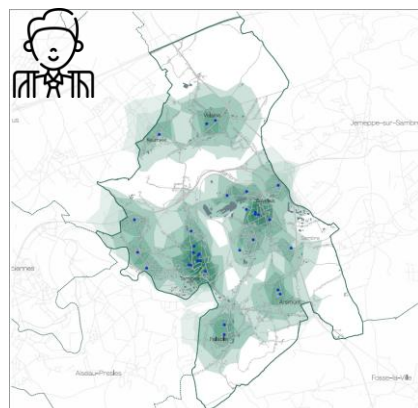
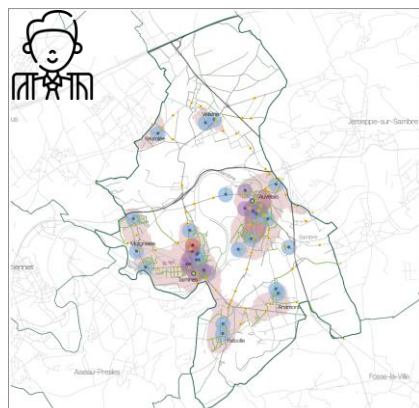
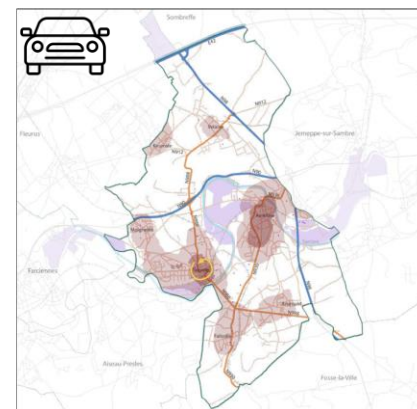
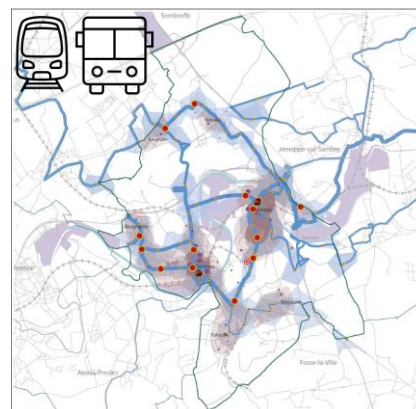
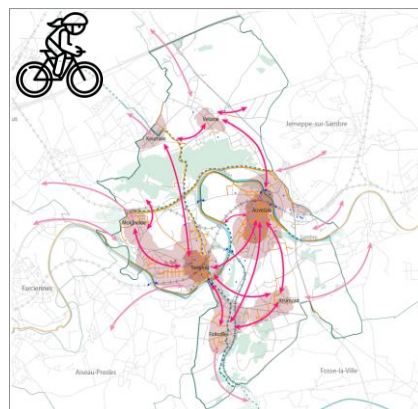
COMPOTEMENTS



Définition d'objectifs stratégiques : processus



Définition d'objectifs stratégiques : cartes d'enjeux par mode et thématique



Définition d'objectifs stratégiques



Encourager la marche
Améliorer la mobilité des PMR



Encourager l'usage du vélo



Encourager les déplacements en transports publics



Inciter à un usage rationnel de la voiture individuelle



Améliorer la mobilité scolaire (abords d'écoles, sensibilisation modes alternatifs)



Permettre la réappropriation des espaces publics (cadre de vie, séjour, convivialité)



Renforcer l'intermodalité et les services de mobilité sur le territoire



Sécuriser les déplacements tous modes



Organiser le stationnement motorisé et cyclable



Encadrer la circulation des poids-lourds
Promouvoir des systèmes de livraisons plus durables



Assurer un monitoring/suivi de la politique de mobilité et décroisonner la gouvernance

Présentation du PCM

Phase 3: plan d'actions

Principes fondateurs du plan d'actions de Sambreville

- ➔ Incitation au report modal et usage rationnel de la voiture individuelle
- ➔ Vision intermodale et multimodale pour une mobilité durable
- ➔ Sécurité pour tous les modes et tous les déplacements
- ➔ Lisibilité, cohérence et continuité des réseaux structurants
- ➔ Convivialité et accessibilité du territoire
- ➔ Collaboration et gouvernance en matière de mobilité

Introduction: contenu de la phase 3

Plusieurs axes de travail complémentaires

1/ Schéma intermodal des déplacements : Définition des réseaux structurants par mode



2/ Mesures à Haut Impact (Volets) : Stratégie de mobilité des 10-15 prochaines années



3/ Propositions d'intervention concrètes sur la mobilité : les schémas d'intention de réorganisation de l'espace public et les cartographies localisant des propositions

Principe du réseau

DIAGNOSTIC

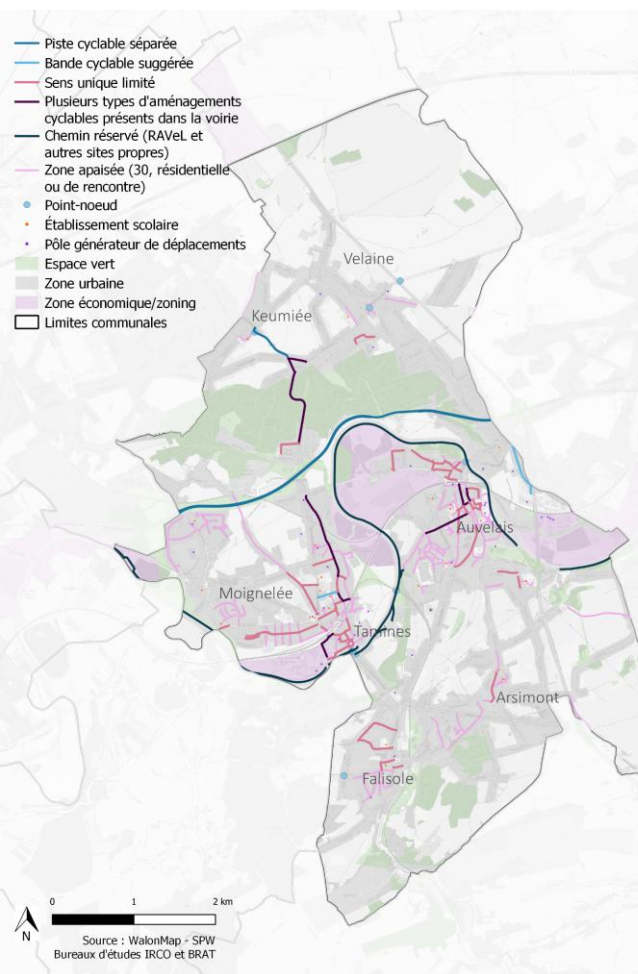
Phase 1

OBJECTIFS

Phase 2

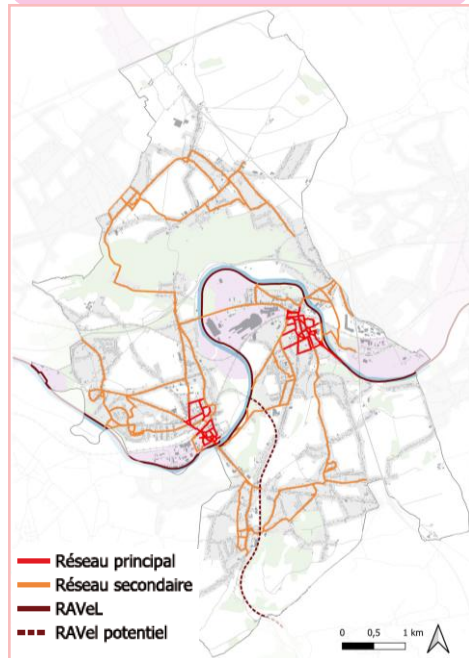
PLAN D' ACTIONS

Phase 3

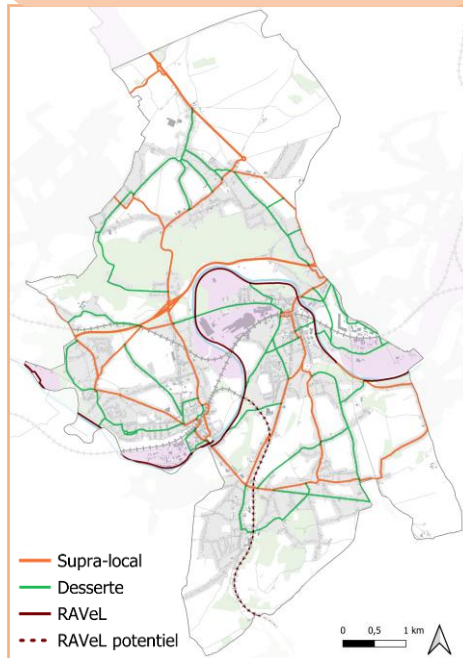


Réseaux structurants projetés par mode

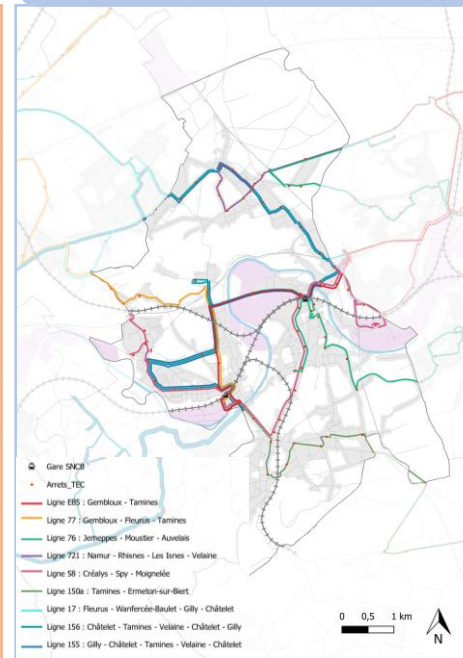
1. Réseau piéton et PMR



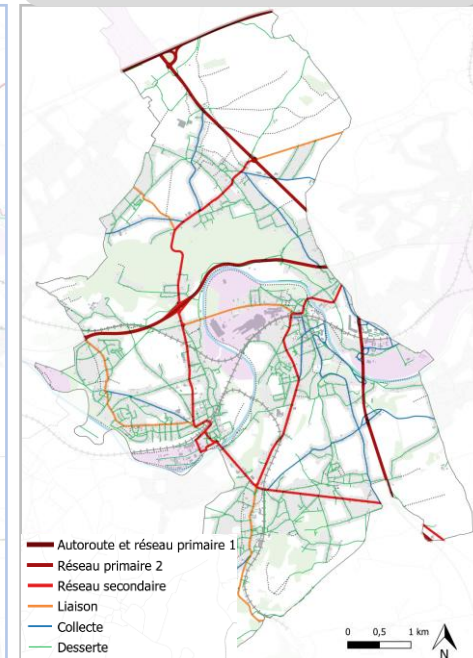
2. Réseau cyclable



3. Réseau transports en commun



4. Réseau motorisé



- **Piéton/PMR** : Axes principaux situés dans les centres denses (principal) ; axes situés dans des centres moins denses et voiries de liaison entre entités et pôles générateurs de déplacement (secondaire).
- **Vélo** : Grands axes cyclables directs (supra-local) et voiries secondaires reliant les entités (desserte).
- **Transports en commun** : Réseaux TEC et SNCB.
- **Routier** : Réseau cohérent inchangé - Autoroutes et N90/98 (primaire), N930/N988/N912 (secondaire), axes reliant centres et pôles à échelle (inter-)communale (liaison), voiries de distribution du trafic vers les centres et pôles locaux (collecte), rues locales d'accès aux habitations (desserte).

Mesures à haut impact

1. APAISER ET SÉCURISER LES CENTRES

2. AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

3. FAVORISER LE REPORT MODAL

4. DÉVELOPPER LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ SCOLAIRE

5. OPTIMISER LE RÉSEAU ROUTIER ET LE STATIONNEMENT

6. RENFORCER LA GOUVERNANCE EN MOBILITÉ

7. SOUTENIR UNE LOGISTIQUE PLUS DURABLE

O. « »			
O.O. « »			
NATURE DE L'ACTION	CARACTÈRE	DÉLAI DE RÉALISATION	PRIORITÉ
ACTEURS IMPLIQUÉS	PILOTES PARTENAIRES		
LOCALISATION			
FINANCEMENT			
& SUBSIDES DISPONIBLES			
OBJECTIFS POURSUIVIS			
INDICATEURS D'IMPACT		INDICATEURS DE RÉSULTAT	
OUTILS & RÉFÉRENCES			

Mesures à haut impact

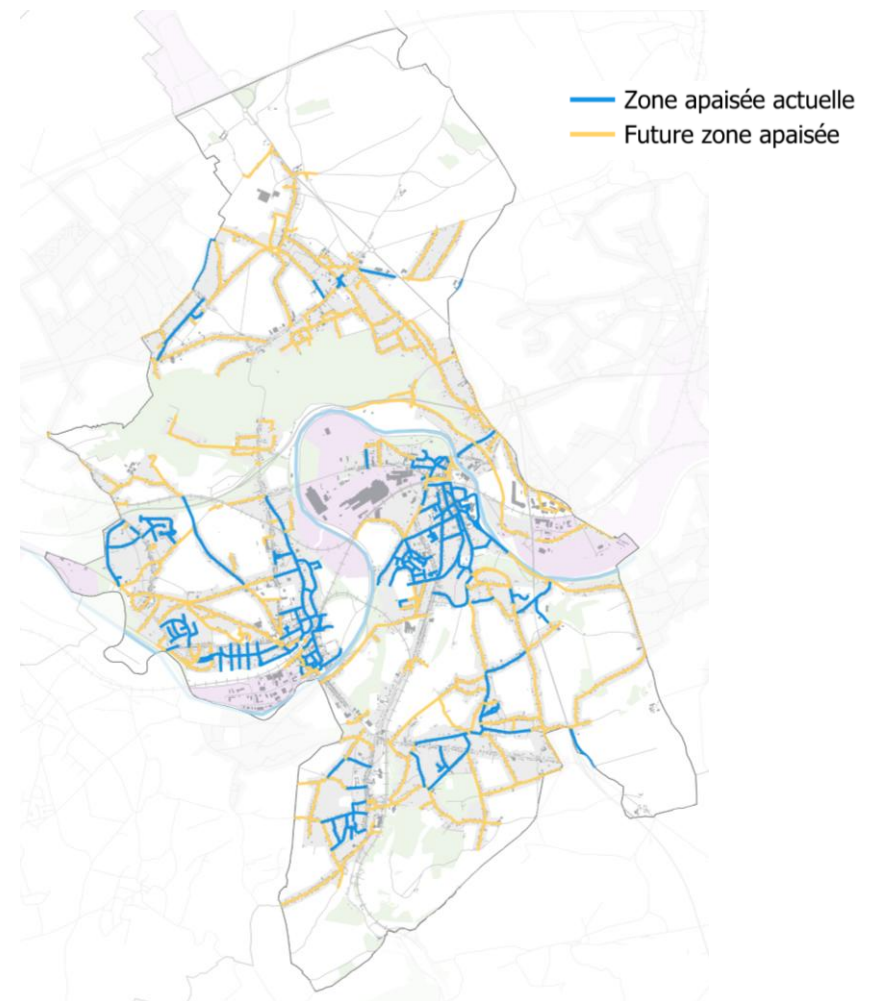
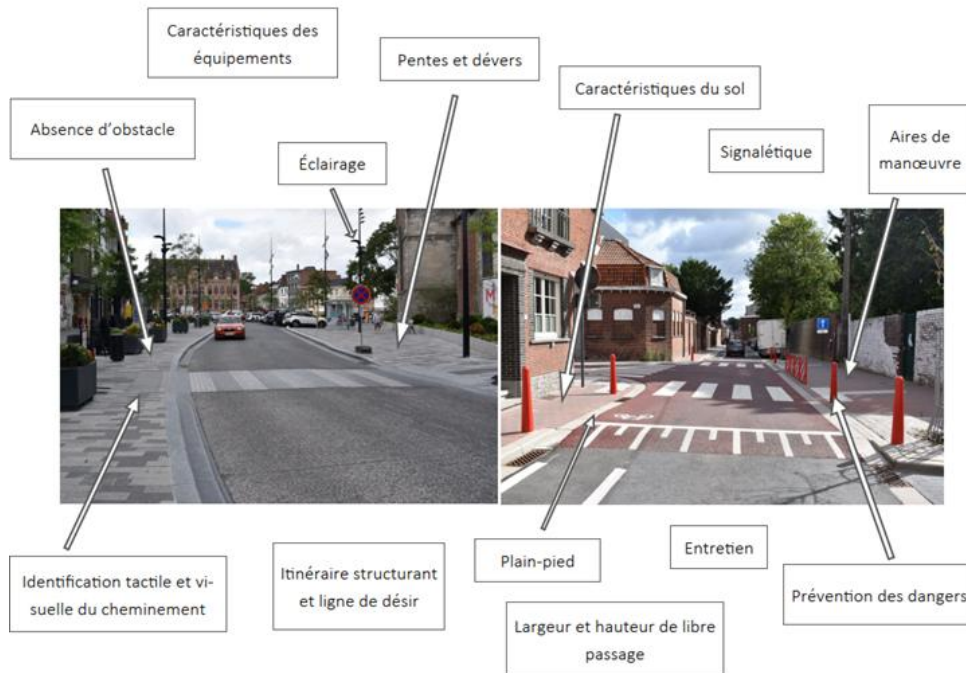
1. APAISER ET SÉCURISER LES CENTRES

1.1. Aménager des effets de porte et des traversées (nationales) et limiter les vitesses

1.2. Aménager des infrastructures piétonnes et PMR de qualité

1.3. Réorganiser la circulation automobile à Tamines

1.4. Poursuivre l'aménagement des Zones 30 & 20



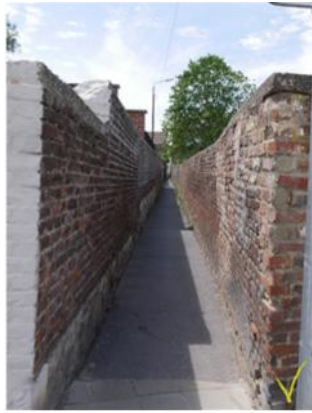
Mesures à haut impact

2. AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

2.1. Rééquilibrer le partage de l'espace public entre modes

2.2. Valoriser les venelles et sentiers

2.3. Accompagner l'électrification des mobilités



Venelle en bon état et accessible aux PMR



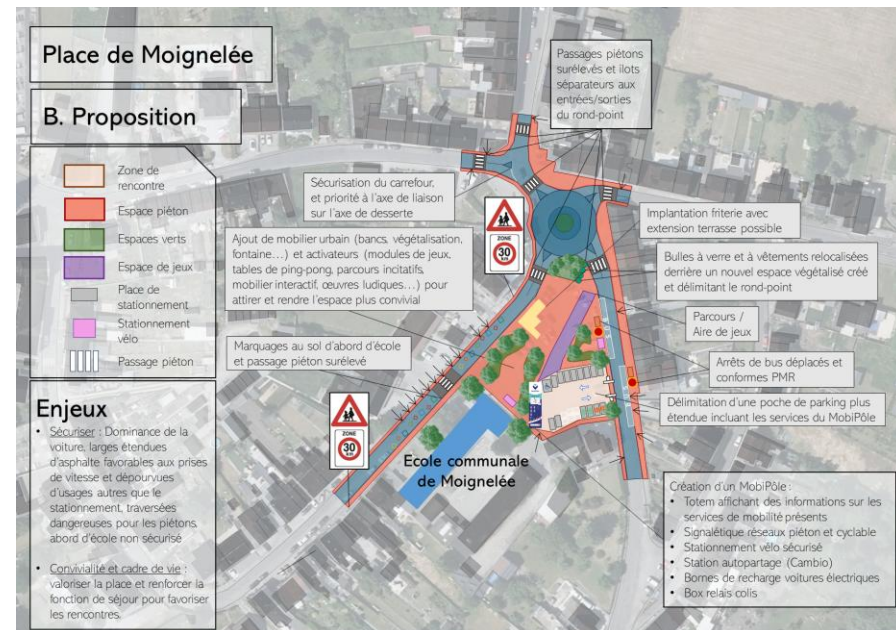
Venelle peu entretenue à Tamines



4



5



Mesures à haut impact

3. FAVORISER LE REPORT MODAL

3.1. Mettre en place des infrastructures cyclables adaptées

3.2. Développer le stationnement vélo et assimilés

3.3. Développer la signalétique piétonne et cyclable

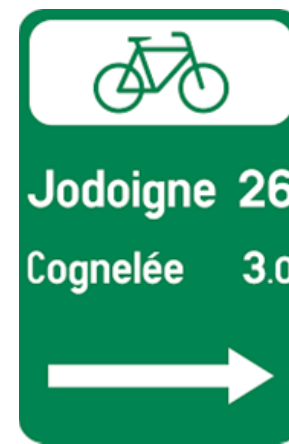
3.4. Développer des mobipôles et mobipoints

3.5. Faciliter la pratique du covoiturage

3.6. Améliorer les arrêts de transports en commun

3.7. Développer la mobilité partagée

3.8. Développer une offre de services de support au vélo



Mesures à haut impact

4. DÉVELOPPER LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ SCOLAIRE

4.1. Améliorer la visibilité et la sécurité aux abords d'écoles

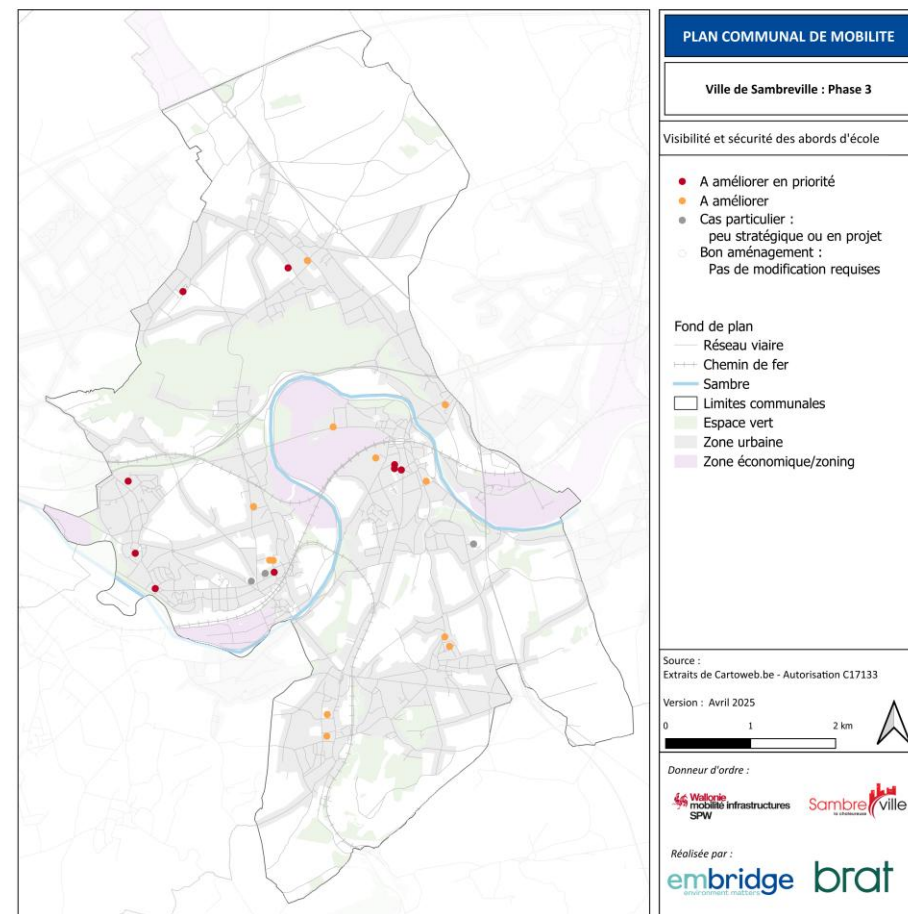
4.2. Mettre en place des rues scolaires

4.3. Développer le stationnement et les dépose-minutes

4.4. Définir des itinéraires d'accès à pied, à vélo et en transports en commun

4.5. Encourager le report modal scolaire

4.6. Sensibiliser et former le public scolaire

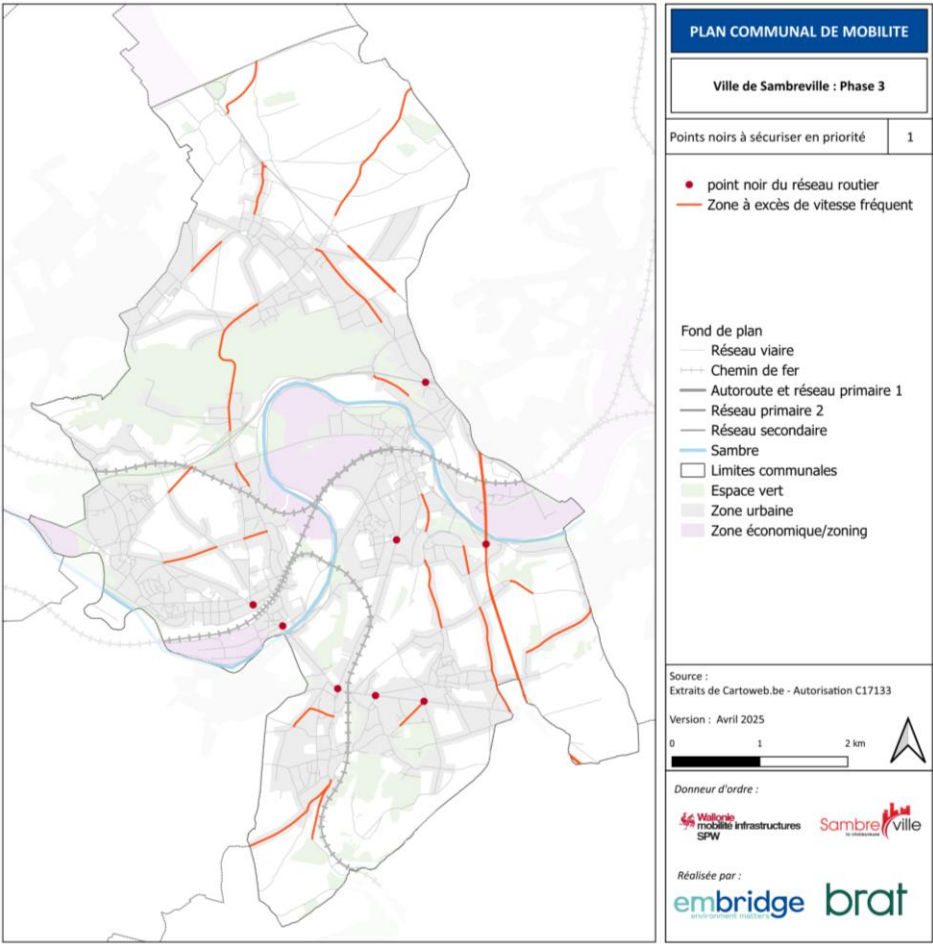
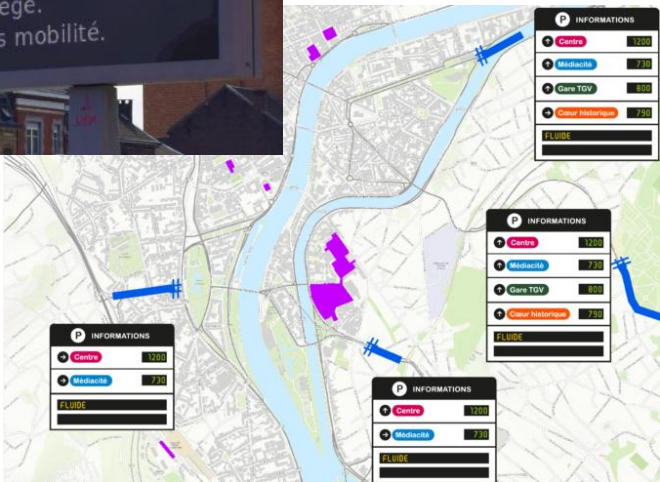


Mesures à haut impact

5. OPTIMISER LE RÉSEAU ROUTIER ET LE STATIONNEMENT

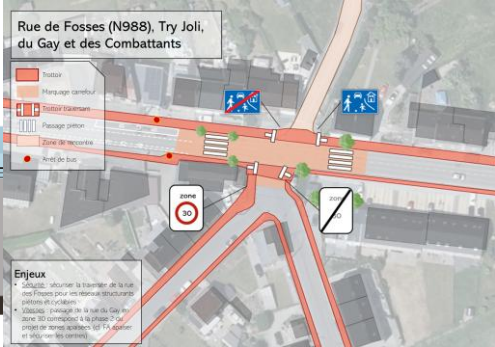
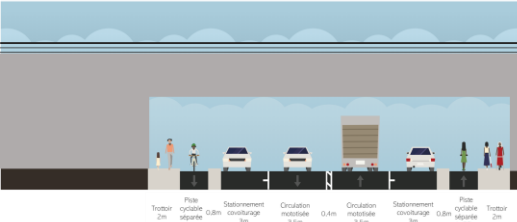
5.1. Développer la politique de stationnement

5.2. Assurer un réseau routier cohérent et sécuritaire



Rue de Velaine, sous le pont de la route de la Basse Sambre

Profil de voirie – projeté 2



Mesures à haut impact

6. RENFORCER LA GOUVERNANCE EN MOBILITÉ

6.1. Mettre en place une stratégie de communication communale sur la mobilité durable

6.2. Encourager à la réalisation de Plans Déplacements Scolaires (PDS)

6.3. Encourager à la réalisation de Plans Déplacements Entreprises (PDE) et PMZA (Zones d'Activités)

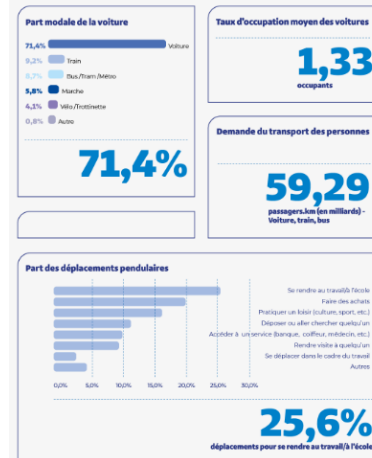
6.4. L'administration communale, un acteur exemplaire

6.5. Se référer à la stratégie supra-communale (Plan de Mobilité de Charleroi Métropole)

6.6. Mettre en place un monitoring de la mobilité

6.7. Créer une cohérence entre les transports en commun et l'urbanisation

Les chiffres-clés



Navigations

La commune de Sambreville installe ses premières drop-zones pour trottinettes.

Sambreville s'attache aux infrastructures abandonnées et installe cet état de drop-zones dans le nord-ouest de la commune.

Consultation publique : Contrat local de mobilité dans le quartier Cagex aux ours.

Aujourd'hui la Commune prend le temps de consulter un panel citoyen.

Stationnement : le retour du VisiPass.

Grâce aux VisiPass, bénéficiaires de codes visiteurs d'une valeur de 25€.

Agenda

Mobilité & Stationnement

La vie en ville crée des défis en termes de mobilité et de stationnement, mais offre aussi bien des opportunités !

Que vous vous déplaçiez à vélo, à pied, en transport en commun ou en voiture... notre objectif est que vous puissiez trouver votre place et vous déplacer en toute sécurité.

Consultez la carte interactive Mobilité 1030 >>>

Stationnement

Contrat Local de Mobilité : Good Move

A vélo

A pied

En train, tram, bus

Véhicules partagés

En voiture

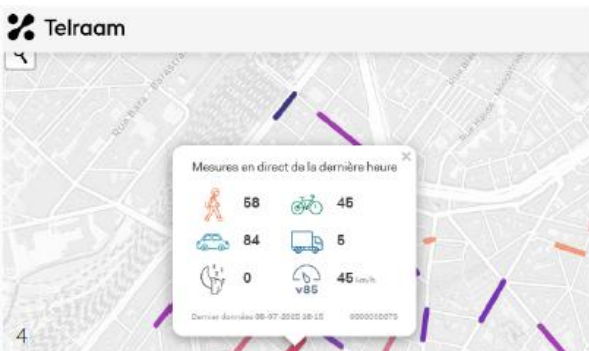
Personnes à mobilité réduite (PMR)

Sécurité routière pour tous

Plans stratégiques

Projets de développement urbain

Règlements



Sambreville

Ma ville ▾ Vivre à Sambreville ▾ Mes démarches ▾

[Accueil](#) / [Vivre à Sambreville](#) / Travaux et mobilité

Travaux et mobilité

Plan communal de Mobilité

Stationnement

Mesures à haut impact

7. SOUTENIR UNE LOGISTIQUE PLUS DURABLE

7.1. Définir des itinéraires pour la circulation des poids lourds

7.2. Identifier des zones de stationnement longue durée pour les poids lourds

7.3. Transfert modal des marchandises

7.4. Accompagnement vers une réorganisation des livraisons

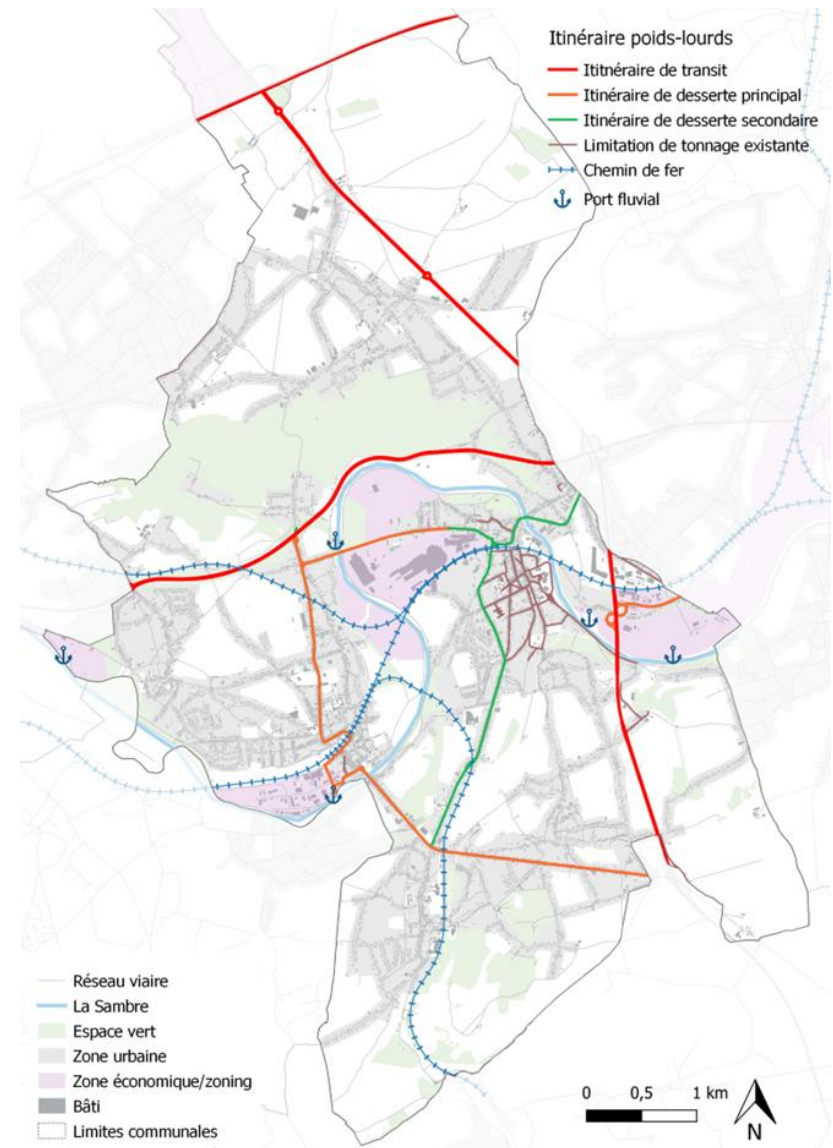


la **CeMathèque**
dossier thématique

GUIDE DE BONNES PRATIQUES
en matière de logistique locale à l'attention des communes wallonnes



CeMathèque n°57 ■ novembre 2024



Prochaines étapes

- Enquête publique (06/10/2025 → 19/11/2025)
- Traitements des réclamations – finalisation des documents (novembre-décembre 2025)
 - **Tous les commentaires, remarques, objections...sont pris en compte**

Merci pour votre
attention !